

Compte rendu de la CMP du 26 mai 2010.

Nous nous sommes réunis une nouvelle fois le 26 mai dernier, les délégations syndicales et la délégation patronale sous la présidence d'un représentant du ministère, **pour négocier les salaires annuels de la branche plasturgie pour 2010.**

La CGT rappelle qu'aujourd'hui, dans la branche plasturgie, existe une grille de salaires sans valeur de point, signée par la chambre patronale et quatre organisations syndicales sauf la CGT, qui, elle, a remis déjà depuis un certain temps, sa grille avec une valeur de point et le coefficient 700 à 1600 €.

Lors de l'ouverture de la séance, la chambre patronale annonce qu'elle n'a aucun projet sur les salaires à nous proposer, "pas de mandat".

Alors, elle nous propose des pistes pour faire évoluer les salaires dans la branche.

En voici les grandes lignes.

Une grille de salaire gagnant-gagnant "pour qui ?" : méthode de travail, méthode de réflexion, méthode d'augmentation, accord vers l'annualisation, choix aux employeurs, accord mensuel ou annuel, prime de participation, prime d'intéressement, prime bonus, etc. etc.

Voilà comment la chambre patronale voit l'évolution et la pérennisation de la grille de salaires dans la branche plasturgie.

A la CGT, nous appelons cela tout simplement de la provocation.

Dans un premier temps, la CGT resitue le contexte et la stratégie patronale sur l'évolution de la grille de salaires de la plasturgie.

Souvenons-nous décembre 2004, accord classifications, nouvelle grille de salaires, avec suppression de la "valeur du point". Seule la CGT n'avait pas signé.

Réalité aujourd'hui, la chambre patronale a dénoncé cette grille de salaires en 2008 et, pour faire court, aujourd'hui, nous avons une grille de salaires dans la branche sans mode de calcul donc sans valeur de point, signée par quatre organisations syndicales sauf la CGT depuis le 25 février 2010.

La CGT rappelle à la chambre patronale les profits faits par les "tôliers" de notre branche, ce sont toujours les mêmes qui s'enrichissent au détriment de l'ensemble des salariés qui créent la richesse.

La CGT a insisté, par contre, sur ce qu'est la réalité dans la branche, c'est bien la valeur du travail créée par l'ensemble des salariés de la branche, avec leur savoir-faire, leurs compétences allant même jusqu'à la détérioration de leur santé et tout cela pour récupérer des miettes.

Et bien, la CGT dit NON !

Non au projet patronal pour ne pas aboutir à une grille de salaires qui n'aura plus aucun sens dans les années à venir. La stratégie patronale d'agiter la carotte ne marche pas avec la CGT.

Alors, pour la CGT, une seule et unique politique sur les salaires de la branche plasturgie : la grille fédérale qui a été remise à la chambre patronale.

La CGT mettra tout en œuvre pour être entendue. Et nous espérons que les autres organisations syndicales de salariés agiront de la même façon que la CGT et que l'agitation de la carotte est révolue.

Il faut arrêter de se faire berner.

Pour la prochaine réunion sur les salaires qui se déroulera le 2 juillet 2010, la CGT mettra tout en œuvre pour se faire entendre.

Et à ce titre, nous avons fortement interpellé la représentante du Ministère en lui demandant de prendre aussi ses responsabilités sur la façon d'agir de la chambre patronale, d'ailleurs, c'est ce qu'elle a fait en demandant à la chambre patronale d'élaborer un projet sur les salaires pour le 23 juin 2010 lors d'une réunion paritaire mixte avec pour ordre du jour :

- ☞ Pénibilité au travail
- ☞ Emploi des seniors
- ☞ Commission de validation des accords collectifs.

Alors, c'est bien tous ensemble que nous réussirons à obtenir ce que nous méritons.

En avant pour la lutte.